

Bingo !

France Passion Plaisance et Les Canalous Bourgogne ont organisé un concours auquel pouvaient participer les visiteurs de trois salons où le loueur était présent (Yakanz à Bruxelles, Tourissima à Lille et MAP à Paris). Les 609 participants qui devaient répondre à 3 questions (comme dans tout concours qui se respecte) ont été départagés par un tirage au sort, bien évidemment en présence d'un huissier. Deux lots étaient en jeu : une croisière d'une semaine et un week-end (ou une mini semaine). M.Thiry, de Bruxelles, a gagné la semaine et Mme Dekorte de Comines dans le Nord est l'heureuse lauréate du deuxième lot.

Soucis en Seine amont

Les marinières qui travaillent sur la Seine amont sont à la peine. Après le blocage de l'écluse du Coudray en novembre 2007 (cf. Fluvial n°178), ils ont été confrontés ses derniers jours à des dysfonctionnements à l'écluse de La Cave (un vérin récalcitrant) et à celle d'Evry qui, à leurs dires, risque de connaître le sort de celle du Coudray d'un jour à l'autre. Ils ont bien évidemment alerté les services de navigation concernés, mais en attendant les réparations, ils ont de plus en plus de mal à garantir les délais de livraison à leurs nouveaux clients. Ces derniers ont un peu de mal à comprendre ces retards alors qu'on leur a vanté la fiabilité du mode fluvial. A condition que les écluses fonctionnent correctement.



Au terme d'une rénovation complète, la Maison du fleuve Rhône rouvre ses portes à Givors.

Les salles d'exposition, le centre de documentation et la salle de conférence vont pouvoir de nouveau accueillir le public. La Maison du fleuve Rhône est une association loi 1901, créée en 1989, dont le

Réouverture de la maison du Rhône

conseil d'administration est composé de représentants de la Ville de Givors, du Syndicat Mixte Rhône PLURIEL, du Parc Naturel Régional du Pilat et de l'Université Lumière Lyon II. La Région Rhône-Alpes et la DRAC sont invités permanents au sein de cette instance. Plusieurs conventions ont été établies avec le ministère de la Culture (label national ethnopôle), la Région Rhône-Alpes, la Ville de Givors, l'Université Lumière Lyon 2 et l'Université Jean Monnet de St Etienne. La Maison du fleuve Rhône, qui s'inscrit dans une démarche de connaissance et de partage d'une culture du fleuve, est composée d'une équipe de

15 personnes. Elle possède un fonds documentaire unique sur l'histoire sociale et culturelle du fleuve Rhône, ses grands aménagements et futurs développements du Léman à la mer. Elle participe à la mise en oeuvre du Plan Rhône et a créé en 1994 avec le Musée du Léman le réseau Rhône. Des rencontres annuelles et des voyages d'études permettent un éclairage sur des questions relatives à la mise en valeur patrimoniale du fleuve : les rencontres 2008 se dérouleront le jeudi 10 juillet dans les locaux de la Maison du fleuve Rhône. Toute la programmation est accessible sur www.fleuverhone.com.

Le Vagabondo retourne à l'eau

Le Vagabondo est entré en cale sèche fin novembre 2007 pour un allongement de 7,50m au chantier naval Raimondo Evezard à Marseilles-lès-Aubigny. Les travaux de chaudronnerie pour l'allongement de la coque auront duré environ deux mois, puis le chantier a réalisé le raccordement des commandes moteur, des conduites hydrauliques et de l'électricité, la pose des superstructures ainsi que des baies vitrées et une peinture complète du bateau. Aujourd'hui le Vagabondo qui, avant tous ces travaux mesurait 21 m pour une capacité de 70 places, mesure donc 28.50 m et a une capacité



d'accueil de 120 places en croisière et 80 en croisière repas. C'est le 29 avril que le bateau a reçu la commission de surveillance de

Lyon, et dès le 1er mai, on pourra de nouveau embarquer à bord du Vagabondo qui a retrouvé son port d'attache, à savoir Port-sur-Saône à 10 km de Vesoul.

